

## **Conditions générales pour la location d'un chalet au camping 'Domaine de la Grande Cascade'**

Les réservations de locations doivent être accompagnées d'un acompte de 30 % du coût total (paiement en ligne, virement ou chèque bancaire à l'ordre du camping Domaine de la Grande Cascade). Les frais de réservation s'élèvent à 10 euros et restent acquis au camping (non déductibles). Le solde de la location, le dépôt de garantie et la taxe de séjour sont payable à l'arrivée.

- 1- La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de la céder à un tiers. Le nombre d'occupants ne doit pas dépasser la capacité d'accueil.
  - 2- Il appartient au client de s'assurer pour couvrir les accidents ou incidents relevant de la responsabilité civile (assurance villégiature bien souvent comprise avec l'assurance habitation).
  - 3- Un dépôt de garantie de 200 euros destiné à couvrir d'éventuels dégâts ou manquements du fait de(s) l'occupant(s) est demandé à l'entrée. Il est restitué après état des lieux au moment de la remise des clés si aucune dégradation n'est constatée, ni aucun objet manquant. Le client s'engage à rendre la location dans l'état de propreté trouvé. Un forfait de 50 euros pourra être exigé pour ménage mal ou non fait. Le montant des réparations des dégradations au-delà de la somme versée comme dépôt de garantie sera à la charge du client, après imputation sur le dépôt de garantie.
  - 4- Conditions d'admission d'un animal de compagnie dans le chalet: Les petits chiens (hors catégories 1 et 2) et chats sont admis à raison d'un animal par location s'ils sont en règle vis-à-vis de la législation (tatoués ou pucés, carnet de vaccination à jour). L'accès aux chambres leur est interdit. Le locataire doit veiller à ce que son animal ne cause aucun dégât au mobilier, et qu'il ne reste jamais seul dans la location. Il doit être tenu en laisse à l'intérieur du camp et être accompagné à l'extérieur pour la propreté. Il ne doit pas incommoder le voisinage par ses aboiements ou salissures.
  - 5- Il est interdit de fumer dans la location. D'autre part, les couettes mises à disposition devront être au minimum revêtues de draps, avec une préférence pour des housses de couettes.
  - 6- Le locataire et ses accompagnants sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping affiché sur le panneau d'information, et dont un exemplaire sera remis sur demande. Pour rappel, la barrière du camping est fermée de 22h30 à 7h pour tout véhicule à moteur. De même, s'il reçoit des visiteurs, le locataire devra les présenter à la réception du camping; leur véhicule stationnera sur le parking extérieur.
  - 7- La responsabilité du camping au-delà de sa responsabilité légale n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage, de quelque nature qu'il soit pendant ou suite à un séjour, de nuisances dû aux phénomènes naturels, de panne ou mise en-hors service ponctuel d'équipements techniques ou d'installation du camping.
  - 8- Annulation de séjour: Selon l'article L. 121-20-4 - 2° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.  
Annulation du fait du camping: les sommes versées seront remboursées.  
Annulation du fait du client: celui-ci devra avertir le camping par tout moyen à sa convenance (mail, courrier ou message téléphonique). A défaut, le client sera tenu du paiement des sommes dues au titre du contrat. Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte, les frais de réservations et l'éventuel montant de souscription à l'assurance annulation restent acquis au camping. Pour tout séjour annulé moins de 30 jours avant la date d'arrivée, ou en cas de non présentation au camping, le montant total de la location, les frais de réservation et l'éventuel montant de souscription à l'assurance annulation sont dus et conservés.  
Si le locataire ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat, sans avis notifié au camping et si le séjour n'a pas été soldé, son droit à la location est conservé jusqu'au lendemain midi. Passé ce délai, et sans nouvelles, le présent contrat est considéré comme résilié et la location redevient disponible. Le client sera tenu au paiement des sommes dues au titre du contrat.  
En cas d'arrivée retardée, de départ anticipé ou d'interruption de séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement.
- Assurance annulation-interruption de séjour incluant la maladie COVID-19 :  
Pour obtenir un éventuel dédommagement, une assurance annulation-interruption de séjour vous est proposée en option par notre partenaire Gritchen Affinity (conditions générales et garanties sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)) moyennant 3% du montant du séjour. Nouveauté 2021: est inclus l'annulation pour maladie COVID déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie, l'annulation suite à mise en quatorzaine en cas de test COVID positif, ainsi que l'annulation pour cas contact avec mise en quatorzaine.
- NB: sont exclues par l'assurance les conséquences d'une restriction à la liberté de mouvement (quarantaine et confinement généralisés, état d'urgence sanitaire, fermeture des frontières...), Dans ce cas seulement, l'acompte versé pourra vous être remboursé ou reporté sans frais jusqu'en octobre 2022.
- 9- Clause attributive de juridiction: les litiges éventuels seront de la compétence du tribunal administratif de Clermont-Ferrand par défaut.
  - 10- Le client renvoie sous 7 jours le contrat rempli et signé, accompagné du règlement correspondant. Une confirmation de réservation est renvoyée dès réception par retour.

Cher Client, ces précisions étant nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances puissent vous laisser le meilleur des souvenirs.

## **Conditions générales pour la réservation d'un emplacement au camping 'Domaine de la Grande Cascade'**

Les réservations d'emplacements doivent être accompagnées d'un acompte compris entre 10% et 100% du coût total selon la durée du séjour et son montant (paiement en ligne, virement ou chèque bancaire à l'ordre du camping Domaine de la Grande Cascade). Les frais de réservation s'élèvent à 5 euros et restent acquis au camping (non déductibles). Le solde est payable à l'arrivée ou au plus tard la veille du départ.

1- La réservation est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers. Les dates de séjour doivent être précises, car elles conditionnent la bonne tenue du planning de réservation. Elles déterminent également la durée du séjour donnant lieu à facturation. 2- Le client prévoit un câble conforme en bon état s'il demande un branchement électrique (nous avons les 2 sortes de prises: française ou européenne)

3- Le client s'engage à respecter le règlement intérieur affiché sur le panneau d'information, et dont un exemplaire sera remis sur demande. Pour rappel, la barrière du camping est fermée de 22h30 à 7h pour tout véhicule à moteur. De même, s'il reçoit des visiteurs, le locataire devra les présenter à la réception du camping; leur véhicule stationnera sur le parking extérieur.

Les chiens (hors catégorie 1 et 2) et chats sont admis s'ils sont en règle vis-à-vis de la législation (tatoués ou pucés, carnet de vaccination à jour). Les animaux sont tenus en laisse à l'intérieur du camp et accompagnés à l'extérieur pour la propreté. Ils ne doivent pas incommoder le voisinage par leurs aboiements ou salissures, ni rester seuls sur l'emplacement.

4- La responsabilité du camping au-delà de sa responsabilité légale n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage, de quelque nature qu'il soit pendant ou suite à un séjour, de nuisances dû aux phénomènes naturels, de panne ou mise en-hors service ponctuel d'équipements techniques ou d'installation du camping.

5- Annulation de séjour: Selon l'article L. 121-20-4 - 2° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

Annulation du fait du camping : les sommes versées seront remboursées.

Annulation du fait du client: celui-ci devra avertir le camping par tout moyen à sa convenance (mail, courrier, message téléphonique). A défaut, le client sera tenu du paiement des sommes dues au titre du contrat.

Quelle que soit la date d'annulation, les sommes versées (acompte et frais de réservation) restent acquises au camping.

Annulation suite à COVID-19: si dans le mois précédant son départ, des restrictions empêchent le client de se déplacer ou de séjourner au camping, ou s'il tombe malade ou est mis en quatorzaine car il a été en contact avec une personne contaminée, il pourra annuler sur justificatif et sera remboursé de l'acompte versé, hors frais de réservation..

6- Le client doit aviser le gestionnaire de tout retard éventuel de son arrivée, afin de conserver son droit de possession. Si le client ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat, sans avis notifié au camping, son droit à l'emplacement est conservé jusqu'au lendemain midi. Passé ce délai, et sans nouvelles, le présent contrat est considéré comme résilié et l'emplacement redevient disponible. Sans avis notifié, le client pourra être tenu au paiement des sommes dues au titre du contrat. Dans le cas d'un départ anticipé, l'acompte est conservé au prorata des jours restant dus.

7 - Clause attributive de juridiction: les litiges éventuels seront de la compétence du tribunal administratif de Clermont-Fd par défaut.

8 - Le client renvoie sous 7 jours le contrat rempli et signé, accompagné du règlement correspondant. Une confirmation de réservation est renvoyée dès réception par retour.

Cher Client, ces précisions étant nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances puissent vous laisser le meilleur des souvenirs.